

## Avis technique

### Recyclabilité d'une boîte papier-carton/aluminium pour thé



DESCRIPTION DE LA DEMANDE

#### GENERALITES

Demandeur	Terre d'Oc
Date de la demande	Septembre 2014
Dénomination	Thé Vert Bio Détox
Marché	Epicerie sucrée
Type de produit emballé	Thé en vrac

#### DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE

Forme	Boîte cylindrique
Dimensions	Ø 100 mm, H 95 mm
Contenance	100 g
Masse vide	85 g

#### ELEMENTS CONSTITUANTS

Corps de l'emballage	Papier-carton, aluminium, PEbd, fond métallique
Système de fermeture	Couvercle acier et carton
Type d'encre/vernis	Base végétale, impression offset
Type de colle	Thermelt, collage surfacique

#### COMPOSITION DU CORPS DE L'EMBALLAGE<sup>1</sup>

Papier-carton	55,5 %
Plastique (PEbd)	<0,2 %
Aluminium	0,8 %
Acier	43,5 %

⇒ Élément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité

#### COMPOSITION DU COUVERCLE

Papier-carton	15 %
Plastique	0 %
Acier	76 %
Colle	9 %

⇒ Élément majoritairement non fibreux

### PRE-REQUIS

- L'emballage est constitué de plus de 50 % (en poids) de fibres cellulosiques : cet emballage relève donc de la filière emballage papier-carton.
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière emballage papier-carton.
- Le couvercle, majoritairement métallique et dissociable du reste de l'emballage par le consommateur, ne fait pas l'objet de cette étude. La recyclabilité de l'emballage a donc été évaluée pour le corps, uniquement.

<sup>1</sup> Le calcul de la part des fibres cellulosiques dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre). Le poids de la colle, pourtant important (13% du poids total du corps de l'emballage) n'a donc pas été pris en compte.

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Faible		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	∅	∅
ÉNERGIE DE PULPAGE	Désintégration aisée de la fraction carton		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention

∅ Pas d'impact

⊗ En cours d'étude

> Impact environnemental

## CONCLUSIONS DU CEREC

La boîte de thé se désintègre facilement dans les conditions industrielles de pulpage. Le fond métallique est, quant à lui, éliminé en début de process lors du classage en sortie de pulpeur.

Dans ce contexte, et considérant que le fond en acier est parfaitement éliminé, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.03 A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

De plus, la nature de l'encre, à base d'huile végétale, favorise l'intégration de l'emballage dans la filière « Emballage papier-carton ».

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATIONS DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, certains éléments pourraient être améliorés, notamment :

- le fond en métal : En dépit de son élimination aisée, le CEREC préconise, dans le respect des fonctionnalités équivalentes pour l'emballage, de substituer le fond métallique par un fond fibreux (cf. AT n°27).

A défaut, et compte tenu du caractère magnétique du fond de l'emballage, la boîte sera captée et orientée vers le flux « acier » en centre de tri et non vers la filière emballage papier-carton, le CEREC préconise donc sa substitution par un fond en métal amagnétique (ex : aluminium).

- la colle utilisée : le CEREC recommande de trouver une alternative à cette colle, ou d'en minimiser la quantité tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité. En effet, celle-ci pourrait être responsable du relargage de matières en suspension, dissoutes et colloïdales, lesquelles pourraient entraîner des perturbations sur machine à papier.

### CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise l'ajout de deux pictogrammes recommandant de :

- séparer le corps de la boîte de son couvercle métallique ;
- placer séparément le corps de la boîte et le couvercle métallique dans le bac des emballages recyclables.

## VALIDATION



ECO  
EMBALLAGES

Maryon PAILLEUX



Philippe HEINRICH